RCS : BREST
Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00543
Numéro SIREN : 492 469 499
Nom ou dénomination : ABARNOU MONTAGES

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2024 sous le numéro de dépôt 2722

OUEST CONSEILS

EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Anaïg BARZIC I Pierre-Yves CORRE I Christophe GIOT I Jacques GUILLOU
Paul GUILLOU I Jean-Baptiste GOUTTENOIRE I Michel JAOUEN I Mikaël ROCUET
Philippe VATTIER

Experts-Comptables / Commissaires aux comptes

6 rue Jacques Daguerre CS 50127 29803 Brest Cedex 9 - Tél. 02 98 44 25 32 - contact.brest@ouestconseils.fr

Dépot N° 2722

LE 30 MAI 2024

R.C.S. BREST

Copie Certifiée Conforme

SAS ABARNOU MONTAGES

ZA DE CALLAC 29860 PLABENNEC FRANCE

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2023

Exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**

COMPTES ANNUELS

① **BILAN – ACTIF**

DGFiP N° 2050-SD 2024

cerfa

N° 15949 * 03

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABARNOU MONTAGES	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	0000 ZA DE CALLAC 29860 PLABENNEC	

SIRET 4 9 2 4 6 9 4 9 9 0 0 0 2 3

Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

					Exercice N clos le 2023-12-31
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé	**TOTAL (I)**	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 899	AG 2 899	
	Fonds commercial (1)	AH	17 600	AI	17 600
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	39 431	AQ 25 760	13 671
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 329 187	AS 481 022	1 848 164
	Autres immobilisations corporelles	AT	638 025	AU 262 052	375 973
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	15 087	BE	15 087
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	26 430	BI	26 430
	TOTAL (II)	BJ	3 068 659	BK 771 734	2 296 925
ACTIF CIRCULANT – STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT – CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	975 869	BY 18 642	957 227
	Autres créances (3)	BZ	235 985	CA	235 985
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT – DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	910 524	CG	910 524
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	50 786	CI	50 786
	TOTAL (III)	CJ	2 173 164	CK 18 642	2 154 522
	Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW			
	Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM			
	Écarts de conversion actif * **(VI)**	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 241 823	1A 790 376	4 451 447

Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	26 737
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

② **BILAN – PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABARNOU MONTAGES			Néant ☐ *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100.700.)		DA	100 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...		DB	9 285
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	10 070
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3) * (dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	1 104 513
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 116 252
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	2 340 819
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligatoires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	800 917
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)		DV	140 100
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	121 789
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	330 247
	Dettes fiscales et sociales		DY	678 948
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	38 627
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	2 110 627
	TOTAL (V)		ED	
	Écart de conversion passif *			
	TOTAL GENERAL (I à V)		EE	4 451 447
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2) dont - Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	(2) dont - Écart de réévaluation libre		1D	
	(2) dont - Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 502 629
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ABARNOU MONTAGES

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 4 451 447€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 1 116 252€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ACTIF

Immobilisations

Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	20 499	-	-	-	-	20 499
Total Immobilisations Incorporelles (I)	**20 499**	-	-	-	-	**20 499**
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	41 934	-	-	-	2 503	39 431
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 878 739	-	498 594	-	48 147	2 329 187
Installations générales, agencements, aménagements divers	279 438	-	46 479	-	2 940	322 977
Matériel de transport	198 106	-	94 511	-	32 670	259 947
Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 141	-	16 563	-	2 601	55 102
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	**2 439 358**	-	**656 146**	-	**88 862**	**3 006 643**
Total Général (I + II)	**2 459 857**	-	**656 146**	-	**88 862**	**3 027 142**

Amortissements :

Amortissements	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Amortissement	Amortissement	
Frais établissement et développement (Total I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	**2 899**	-	-	**2 899**
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	26 750	1 514	2 503	25 760
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	413 842	115 327	48 147	481 022
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	97 408	27 757	2 940	122 225
Autres immo. corp.- Matériel de transport	93 836	46 148	30 099	109 885
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	24 483	8 060	2 601	29 942
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total III)	**656 319**	**198 806**	**86 291**	**768 835**
TOTAL Général	**659 219**	**198 806**	**86 291**	**771 734**

Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

Amortissements dérogatoires :

Compte tenu de l'entrée en vigueur au 01/01/2005 des règlements CRC 2002-10 et 2004-6, figurent désormais en amortissements dérogatoires les amortissements suivants :

- Amortissements dérogatoires résultant de la durée : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon la durée d'usage (durée fiscale) et les amortissements calculés selon la durée réelle d'utilisation.
- Amortissements dérogatoires résultant de la base d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés sur le coût d'entrée en immobilisations et les amortissements calculés sur cette même valeur, diminuée de la valeur résiduelle.
- Amortissements dérogatoires résultant de la méthode d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon le mode dégressif et les amortissements calculés selon le mode linéaire, considéré comme mode économique. La provision pour amortissements dérogatoires s'élève à euros au 31/12/2023.

Dépréciation Actif Immobilisé :

Dépréciation Actif Immobilisé		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
			Dépréciation	Dépréciation	
Incorporelles		-	-	-	-
Corporelles		-	-	-	-
Financières	Titres mis en équivalence	-	-	-	-
	Titres de participation	-	-	-	-
	Autres immo. financières	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-

Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	18 427	2 730	2 515	18 642
Autres Actifs	-	-	-	-
Total	**18 427**	**2 730**	**2 515**	**18 642**

Produits à Recevoir :

Produits à Recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	3 367
Autres Produits	Facture à Établir	70 262
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
	Total	**73 629**

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		26 430	-	26 430
Clients douteux ou litigieux		26 737	-	26 737
Autres créances clients		949 132	949 132	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		1 183	1 183	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	46 592	46 592	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		188 209	188 209	-
Charges constatées d'avance		50 786	50 786	-
	Totaux	**1 289 070**	**1 235 903**	**53 167**
	Prêts accordés en cours d'exercice	-		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	-		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	-		

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).
Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Trésorerie	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	910 524	307 185
Total	**910 524**	**307 185**

Charges Constatées d'Avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Layher	1 549,66		

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	10 070	10,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	10 070	10,00

Libellé	Solde à L'ouverture	Affectation du Résultat	Autres variations		Solde à la Clôture
			+	-	
Capital Social	100 700				100 700
Réserve légale	10 070				10 070
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	943 495				1 104 513
Report à nouveau	-				-
Résultat de l'exercice	561 018				1 116 252

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	67	67	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	675 766	192 851	459 169	23 746
Emprunts et dettes financières divers	-1 107	-1 107	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	330 247	330 247	-	-
Personnel et comptes rattachés	69 236	69 236	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	101 168	101 168	-	-
Impôts sur les bénéfices	175 129	175 129	-	-
T.V.A.	326 070	326 070	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	7 345	7 345	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	141 207	141 207	-	-
Autres dettes	160 416	160 416	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	**1 985 544**	**1 502 629**	**459 169**	**23 746**
Dont :				
Emprunts souscrits en cours d'exercice	364 397			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	141 086			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	-			

Charges à Payer :

Charges à Payer :		Montant
Congés payés	Congés payés	-
	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	1 107
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	67
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	21 576
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	5 835
	Divers	2 411
	Total	**30 996**

Compte de Résultat :

Chiffre d'affaires :

		CA HT France	CA HT Export et Intra-communautaire	Total
Marchandises		-	-	-
Production	Biens	-	-	-
	Services	7 015 100	-	7 015 100
Chiffre d'affaires total		**7 015 100**	**-**	**7 015 100**

Transferts de Charges :

	Exercice N	Exercice N-1
Transferts de charges	21 376	23 216

Résultat Financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	3 367	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	3 367	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Différence négative de changes sur les créances et dettes financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	64 377	33 391
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	64 377	33 391
Résultat financier	**-61 010**	**-33 390**

Résultat Exceptionnel :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	149
Produits Exceptionnels sur Opération en capital	23 015	16 718
Reprise pour provisions pour risques et charges	-	-
Total produits exceptionnels	23 015	16 867
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 439	720
Charges Exceptionnelle sur Opération en capital	-	69 162
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total charges exceptionnelles	1 439	69 882
Résultat exceptionnel	**21 576**	**-53 015**

Engagements financiers

Engagements donnés	**Montant**
Effets escomptés non échus	519 264
Avals et caution	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés	
Total	

Engagements reçus	Montant
Actions de garanties des administrateurs	
Avals et cautions accordés	
Total	

Dépot N° 2722
LE 30 MAI 2024
R.C.S. BREST

ABARNOU MONTAGES
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 700 euros
Siège social : Zone Artisanale de Callac,
29860 PLABENNEC
492 469 499 RCS BREST

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 6 MAI 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 1 116 251,59 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**1 116 251,59 euros**
A titre de dividendes Soit 59,58 euros par action	600 000,00 euros
Le solde, soit la somme de	*516 251,59 euros*

En totalité au compte "autres réserves"
Lequel s'élève ainsi à 1 620 764,44 euros.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 63 753,72 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 536 246,28 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

T.A

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
200 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000,00 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 180 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
400 000,00 euros, soit 39,72 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 42 502,48 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 357 497,52 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
400 000,00 euros, soit 39,72 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 42 502,48 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 357 497,52 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 6 mai 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Pour copie certifiée conforme
La Présidente
La Société GROUPE ABARNOU
Représentée par M. Mickaël ABARNOU

